POLIGNY COM

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE POLIGNY

AVRIL 2021 - Nº23



L'ÉDITORIAL

Dominique BONNET
Maire de Poligny,
Président de la Communauté de Communes
Arbois Poligny Salins Cœur du Jura



Après une année 2020 particulièrement éprouvante, je souhaite avoir une pensée pour toutes les Polinoises et tous les Polinois qui nous ont quittés durant cette période et assurer de mon soutien toutes celles et tous ceux qui ont perdu un proche, victime ou non de la COVID-19, tant les conditions de deuil ont été encore plus difficiles et douloureuses.

Les livres d'Histoire se souviendront de cette période inédite, perturbante pour les plaisirs les plus simples de la vie, bouleversante pour nos activités économiques, associatives, familiales ou du quotidien.

Notre solidarité nous a permis de faire face aux défis qui étaient les nôtres : prendre soin des plus vulnérables, soutenir nos commerçants, maintenir nos services publics...

Néanmoins, nous avons été privés de la richesse de notre vie au sein de la Capitale du Comté : la convivialité, la proximité, le bonheur d'être ensemble lors de nos évènements festifs et associatifs, de la fête de fin d'année des écoles au repas de nos anciens du Club Curasson, en passant par la commémoration du 11 novembre... Ces moments que nous avons toujours connus et dont, nous avons pu mesurer combien ils nous ont manqué...

Dans ce contexte sanitaire exceptionnel, Poligny a été l'une des premières communes du Jura à mettre en place un centre de vaccination au sein de la Maison de Santé André Bonnotte. Je remercie les bénévoles, les professionnels de santé et le personnel communal pour sa grande implication, ce sont plus de 700 personnes vaccinées en cette fin du moi de mars.

La vie doit continuer et les travaux engagés se poursuivent avec l'ouverture de la nouvelle Maison du Comté, les travaux de l'ENILBIO et du lycée Friant, la nouvelle école maternelle, la nouvelle médiathèque communautaire, la fin des travaux de rénovation de l'église des Jacobins... l'engagement pour agir dans le sens de l'intérêt général et du meilleur service rendu... tout n'est pas possible ou pas tout de suite. Les ressources sont contraintes et nous pouvons nous réjouir de compter l'une des plus faibles fiscalités des villes du département, récompense d'une gestion rigoureuse. J'ai cependant la conviction que nous avons pu faire beaucoup pour la qualité de vie à Poligny, investir grâce aux partenariats construits, à l'écoute, aux centaines de rencontres annuelles que mon équipe et moi-même avons avec vous, gage d'une relation de proximité et de confiance.

Certes, en raison des conditions actuelles, ces projets avancent plus doucement mais ils trouveront une réalisation en 2021. L'occasion pour moi, de terminer, par quelques mots d'espoirs pour que l'horizon s'éclaire rapidement et que nous retrouvins rapidement nos petits bonheurs du quotidien et nos instants de convivialité, qui me manquent tant, qui nous manquent tant!

Avec la volonté et le plaisir de retrouver ces instants partagés, je vous souhaite de passer un bel été.

Magazine édité par la Ville de Poligny Directeur de la publication : Dominique Bonnet Rédaction : élus, Gérald Cantaux, Frédéric Vincent Prises de vues et maquette : Gérald Cantaux (sauf crédits) - Photo Une : Stéphane Godin

> Imprimé à Dole par l'Imprimerie LIG Tiré à 2 500 exemplaires Dépôt légal : avril 2021

VISITE

SOMMAIRE

- 4 COVID-19 Vaccination et économie
- ADMINISTRATION

 Du nouveau à l'Hôtel de Ville
- ÉCONOMIEZones Velours 3 et Velours 4
- 8 ENVIRONNEMENT Une forêt en pleine mutation
- 10 PATRIMOINE Jacobins, Monnot et Marie-Hippolyte
- 12 PROJET
 Une nouvelle chaufferie bois
- SOCIAL
 Un nouvel EHPAD
- 14 ÉCOLE

 Votez pour un nouveau nom!
- TRAVAUX
 Requalification et piscine du collège
- 17 URBANISME
 Site patrimonial remarquable
- 18 NOUVEAUTÉ
 La Maison du Comté
- 19 Jeunesse Une bourse pour les jeunes
- www.ville-poligny.fr
 - @villedepoligny
- @villedepoligny

Un Secrétaire d'État en visite à Poligny

- Le 15 mars dernier, le Pôle administratif Cœur du Jura
 accueillait Joël Giraud, Secrétaire d'État chargé de la
 Ruralité. Ce membre du Gouvernement de Jean Castex dépend de Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales.
- Joël Giraud était à Poligny pour inaugurer le nouvel espace France Services en présence des parlementaires et de nombreux élus communautaires. Véronique Monnier, responsable France Services pour Arbois, Poligny et Salins-les-Bains, a expliqué le fonctionnement de la structure où le citoyen peut obtenir des renseignements ou de l'aide concernant nombre d'organismes : Pôle Emploi, CAF, CPAM, MSA, SNCF, UDAF, impôts... Deux agents sont chargés de l'accueil dans l'espace polinois.
- Joël Giraud s'est également rendu dans l'entreprise
 Diager Industrie qui recevra prochainement de l'État
 (Plan de Relance), une aide de 680 000 € sur un investissement avoisinant les 800 000 €.



Pour nous joindre:

Mairie Pôle administratif Cœur du Jura 4 rue du Champ de Foire 39800 POLIGNY 03 84 73 71 71 contact@ville-poligny.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30



POLIGNY: AU CENTRE DE LA VACCINATION

Un centre de vaccination est opérationnel à la Maison de Santé André Bonnotte depuis le 18 janvier dernier. Il restera ouvert tant que nécessaire. Pour l'instant, docteurs, infirmières et bénévoles travaillent sans relâche...

La vaccination est devenue l'unique moyen pour les Français de sortir de la crise sanitaire. L'État a ouvert de multiples centres sur l'ensemble du territoire et a demandé à la Ville de Poligny d'en organiser un. Ce fut chose faite en seulement quelques jours à la Maison de Santé André Bonnotte.

Dès le 18 janvier, les premières doses du vaccin ARN-messager Pfizer-BioNTech ont été administrées à des patients âgés de 75 ans et plus. C'est Jacques Lhomme, habitant bien connu des Polinois, âgé de 79 ans, qui a ouvert la liste.

Dès lors, des centaines de personnes se sont succédées au deuxième étage de la Maison de Santé pour recevoir leur première et, une fois le délai imparti, leur seconde dose.

Une logistique efficace a été mise

en place par les sapeurs-pompiers en très étroite collaboration avec les services municipaux. Après avoir pris rendez-vous grâce à un numéro dédié (03 84 86 86 00) ou sur le site internet Doctolib, les Polinois se rendent au centre de vaccination où ils sont reçus et guidés par des bénévoles. Après un entretien avec un médecin est venuel'heure de la piqûre réalisée par une infirmière. Restent une observation de 15 minutes puis un passage auprès d'un dernier bénévole pour les formalités administratives. Il est à noter également que l'espace

France Services de Poligny apporte une assistance importante, notamment pour la gestion de la liste d'attente.

Outre le Pfizer-BioNTech, les professionnels de santé administre le vaccin Moderna.

Le centre de vaccinatiion a eu la visite de deux représentants de l'État venus se rendre compte du dispositif mis en place.

Joël Bourgeot, Sous-Préfet de l'arrondissement de Dole, a fait le déplacement le 1^{er} février. Il a été suivi le 15 février par Danielle Brulebois, Députée de la première circonscription du Jura. Ils ont été reçus

Ils ont salué le travail des bénévoles et des professionnels de santé.

par Dominique Bonnet.



CONSEIL RÉGIONAL : AIDE À LA RELANCE

Présidente du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, Marie-Guite Dufay était en déplacement sur le territoire communautaire le 16 février dernier. Et c'est à Poligny qu'elle a choisi de rencontrer les acteurs économiques qui seront bénéficiaires du Fonds Régional Territorial (FRT). Suite à la crise de la COVID-19, le Conseil Régional décide d'octroyer les aides, notamment à l'investissement, aux communautés de communes afin que celles-ci, plus au fait de l'économie locale, les reversent précisément aux entreprises qui en ont réellement besoin.

Elle a ainsi pu s'entretenir avec un entrepreneur désireux de créer un tiers-lieu à vocation numérique, des restaurateurs, des responsables d'association... Tous ont évoqué leurs difficultés actuelles et les moyens mis en place pour tenter de les résoudre.

Le monde de la culture n'a pas été oublié. Le Moulin de Brainans qui a vu sa fréquentation passer de 20 000 entrées en 2019 à 3 000 en 2020 a notamment affirmé vouloir coopérer avec les autres acteurs : « Coopérer pour imaginer l'avant et l'après-concert ».





Les deux confinements subis durant la pandémie ont obligé les commerces dits « non essentiels » à fermer leurs portes durant plusieurs semaines. Chaque professionnel a su mettre en place la livraison à domicile, le drive ou le « click and collect ». L'Office de Commerce et de l'Artisanat, ainsi que la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura ont réfléchi à la création d'une Place de Marché destinée aux commerçants des trois bourgs-centres, mais aussi des villages les environnant.

Ainsi, le site internet marchand achatcoeurdujura.com propose des offres dans les domaines de l'alimentation, de la beauté/santé, des enfants/bébés/jouets, de la maison déco, de la mode/accessoires, du multimédia, de la restauration, des services, des sports et loisirs.

Le site propose également des solutions de livraison, de dépôt ou de retrait en magasin. 90 commerçants et artisans sont présents sur le site, proposant 550 produits. achatcoeurdujura.com compte 13 000 visiteurs par mois.



Enfants Masqués

Au début du mois de novembre, le Gouvernement a instauré le port du masque obligatoire dans toutes les écoles primaires à partir de 6 ans.

Pour parfaire cette exigence, la mairie de
Poligny a doté l'école primaire publique
Jacques Brel et l'école primaire privée
Saint-Louis de masques en tissu lavables
et conformes à la taille enfant.

180 masques ont été remis à Cyril Binet, directeur de l'école Jacques Brel, et 120 à Sandra Lallemand, directrice de l'école Saint-Louis, par Véronique Lambert, adjointe déléguée aux affaires scolaires, et Cédric Holley, responsable municipal enfance-jeunesse.

Ces masques sont étiquetés Made in Jura, ayant été produits à Lons-le-Saunier par la Scop Demain.





HÔTEL DE VILLE : LE C.E.N. S'INSTALLE !

Les locaux du 49 Grande Rue ne seront pas restés vides longtemps. Les bureaux des services administratifs, situés au-dessus des salles de réunion de la cour, sont désormais occupés par le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN). Rencontre...

Des dossiers municipaux à la gestion des sites naturels... Il n'aura fallu que quelques semaines pour qu'une transition en douceur se fasse dans les locaux administratifs de l'ancienne mairie au 49 Grande rue.

Le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) de Franche-Comté, basé à Besançon, était désireux d'ouvrir une antenne dans le Jura et a donc profité de l'opportunite, la situation géographique de Poligny convenant parfaitement. 6 des 30 salariés œuvreront désormais dans la capitale du Comté. Le CEN a pour mission de réaliser un audit sur chaque site pour connaître les enjeux en terme de biodiversité puis de mettre en place des actions pour préserver le milieu et les espèces.

Le CEN gère 143 sites représentant environ 2 474 ha. 50 sont situés dans

le Jura pour un total de 640 ha. Dans le secteur polinois figurent des prairies humides à Montholier, des pelouses marneuses à Besain, sèches à Bonnefontaine, un étang à Bersaillin. Le CEN communique également auprès de la population. Il sensibilise les habitants en organisant des actions spécifiques, des sorties nature, des balades commentées avec les scolaires, des chantiers nature, des conférences, des colloques... Des partenariats seront certainement créés avec les écoles et associations locales

Le CEN de Franche-Comté va prochainement fêter ses trente ans d'existence. Les salariés polinois espèrent célébrer cet évenèment à Poligny en 2022.

Site internet : cen-franchecomte.org

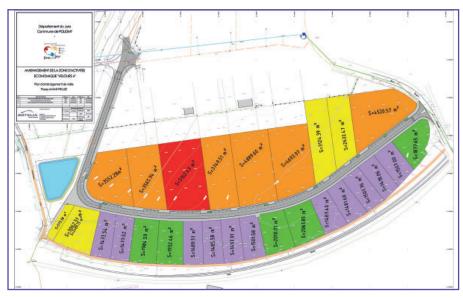
Et le reste?

Dès l'année 2021, tous les bureaux de l'Hôtel de Ville seront occupés. La municipalité garde le bureau du Maire et le Salon d'Honneur pour les mariages et les grandes réceptions.

L'aile où se trouvaient les bureaux des services sports et communication accueillent désormais des classes de l'école de musique intercommunale. Les bureaux de la Police Municipale seront déménagés au Pôle administratif au début de l'été. Les locaux seront alors occupés pendant au moins 3 ans par le CDI du lycée Friant durant les travaux menés sur le site des Oratoriens

ÉCONOMIE

ZONES D'ACTIVITÉS : **VELOURS 4**



La Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura, compétente en matière de développement économique, va aménager prochainement une nouvelle zone d'activités économiques en zone industrielle de Poligny.

Après la zone « Velours 3 » qui est désormais commercialisée en totalité (12 terrains aménagés en 2016), place désormais à la zone « Velours 4 ». Celle-ci est située entre la rue François Arago et la boucle constituée par la voie ferrée. Dans un premier temps et afin de permettre le développement des entreprises déjà installées rue François Arago, la Communauté de Communes a

vendu des terrains en extension représentant une surface d'environ un hectare.

Sur les 8 hectares restants d'emprise foncière, la Communauté de Communes va aménager dès 2022 une nouvelle zone qui sera constituée de 24 parcelles de différentes tailles, allant de 1 500 à 5 000 m². La surface totale à vendre sera de 63 000 m².

L'ensemble des demandes d'autorisations sont en cours d'instruction par les services compétents de l'État, la Communauté de Communes espère pouvoir attaquer les premiers travaux de terrassement au premier trimestre 2022 et ainsi commencer la phase de commercialisation. La première phase de travaux sera d'une durée minimum de 6 mois. Le prix du mètre carré viabilisé sera de 16 € HT.

La zone d'activités économiques Velours 3 est désormais complète. L'entreprise Décod'Hor est déjà opérationnelle, tout comme la déchetterie et un petit espace santé. Des cellules artisanales ont été créées par un investisseur. L'entreprise BMC spécialisée en charpente et création d'escaliers a aussi élu domicile rue Jules et Charles Arnaud. Des terrains ont également été acquis par la société Fromtome, établie en zone industrielle depuis 2012. Son gérant, Ulysse Charpentier, a l'intention d'y développer son entreprise de négoce en produits laitiers et notamment en fromages de toutes sortes.





Des travaux de finition de voirie viennent de s'achever sur la zone « Les Champs de la Marne ». D'autres seront prochainement menés sur « Velours 3 ». Ces travaux sont financés à hauteur de 550 000 € par la Communauté de Communes.

Des aides sur le fonctionnement et l'investissement peuvent être apportées aux petites entreprises. Les dossiers sont étudiés par la CCAPS. L'enveloppe financière CCAPS-Région dédiée aux aides à l'investissement est de 175 000 €, 88 000 pour les aides au fonctionnement. Le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté a également aidé les plus grandes entreprises à hauteur d'un million d'euros cette année.

Pour toute information, il suffit de prendre contact avec le service économie de la CCAPS :

Florian PIERRE: 06 45 02 05 05 f.pierre@cc-aps.fr



FORÊT: UNE MUTATION INÉVITABLE

Alors qu'il représentait près de 5 % de la superficie totale, l'épicéa aura totalement disparu de la forêt communale de Poligny d'ici quelques mois. La faute au scolyte qui a entraîné l'abattage de 10 000 m³ en 18 mois...

« D'ici quelques semaines, l'épicéa est une essence qui aura disparu de la forêt de Poligny ». Le constat est sans appel et émane d'André Jourd'hui, adjoint délégué à la forêt.

Le scolyte est un insecte xylophage qui s'introduit sous l'écorce de l'épicéa. Il y pond des œufs et les larves se nourrissent de la sève des arbres. Privé de son fluide vital, le végétal finit par dépérir. Ce petit coléoptère de 2 à 5 mm de longueur provoque ainsi des ravages dans les forêts jurassiennes. Principalement pour des raisons de sécurité (risque de chutes d'arbres), l'État impose un abattage. En 18 mois, 10 000 m³ d'épicéas, soit l'équivalent de 30 ha, ont disparu de la forêt de Poligny. Les bois sont coupés 30 à 40 ans trop tôt et perdent donc beaucoup de valeur. « Les gros bois sont vendus 6o € le m³ au lieu de go, somme à laquelle il faut ôter 20 € pour l'exploitation. Pour les petits bois, 20 € reviennent au propriétaire au lieu de 40 et donc le bénéfice est nul après exploitation » précise André Jourd'hui. Ces bois sont valorisés en charpentes ou en panneaux de particules dans l'Ouest de la France, les épicéas scolytés ne perdant pas leurs caractéristiques techniques.

Les arbres abattus sont remplacés par du chêne ou des essences plus méditerranéennes. Le hêtre, victime d'un champignon nommé chalarose est exclu.

En solidarité avec les autres communes, dont le budget dépend de la forêt, la fédération des communes forestières a décidé de mettre sur le marché uniquement 50 % du volume habituel, soit 5 à 7 000 m³ par an de bois verts au lieu de 10 à 14 000 m³.

Suite à l'incendie de Notre-Dame de Paris en 2019, Poligny fait partie des communes volontaires pour fournir gracieusement des chênes pour sa reconstruction. L'Office National des Forêts a identifié au moins un chêne de la forêt communale susceptible d'être intégré à la charpente ou à la flèche restaurées de ce chef-d'œuvre national. Cet arbre a été prélevé juste avant le 15 mars dernier sur la parcelle 54.t.



STATION D'ÉPURATION : DU NOUVEAU EN 2022

La station d'épuration actuelle a 47 ans et malgré des investissements réguliers, elle ne répond plus aux normes environnementales modernes et sa structure montre des signes évidents d'usure. L'Agence de l'Eau pouvant accorder des aides, la commune a décidé de monter un dossier, qui devra être déposé avant fin septembre 2021, et par là-même de projeter une station d'épuration flambant neuve qui devrait sortir de terre dès 2022.

Le coût du projet se situe entre 5 et 6 millions d'euros. La station étant commune à Poligny et Tourmont, ce dernier village devrait apporter une contribution. Le nouvel équipement sera construit dans l'enceinte actuelle et la station obsolète sera détruite après la mise en service de la nouvelle. Les équipements installés en 2020, permettant une meilleure régulation de phosphore dans l'eau, seront réutilisés. Il reste encore à solutionner le problème des boues Jusqu'en mars 2020, elles étaient valorisées par un agriculteur suivant un plan d'épandage. Des réflexions sont menées les concernant : transfert des déchets en centre, centrifugation...





Jacques Febvre - Premier Prix Catégorie Jardins Fleuris

Crise sanitaire oblige, la cérémonie de remise des prix du concours de fleurissement 2020 n'a pu se tenir comme d'habitude. Les lauréats ont reçu leurs diplômes par courrier. Christelle Morbois, adjointe à l'environnement, a toutefois remis les trophées en mains propres.

Catégorie Jardins Fleuris:

1- Jacques Febvre;
2- Serge Roy;
3- Monique Sage;
4- Claude Salin;
5- Colette Zuan;
6- Pascal Tonnaire;
7- Gilbert Clément;
8- Paul Meunier;
9- François Deprada;
10- David Arnaud;
11- Thierry Régnier;
12- René Geillon;
13- René Labre;
14- Bernard Malfroid;
15- Denis Jouham

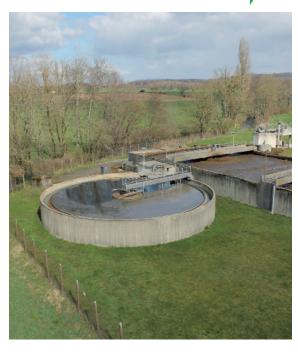
Catégorie Fenêtres & Balcons Fleuris :

1- Isabelle Grandvaux;
 2- Denis Favre;
 3- Pierre Delacroix;
 4- Abdellah Zerrouk;
 5- Jacqueline Jacquemin;
 6- Gaston Sigonney;
 7- Karine Bertrand;
 8- Daniel Gaulliard;
 9- Benoît Debouche;
 10- Gérard Crolet;
 11- André Fournier;
 12- Belkacem Marabet;
 13- Yvonne Fromond;
 14- Michèle Ocler;
 15- Wouali Pétard

Catégorie Commerces Fleuris:

1- Crémerie Juraflore ; 2- Domaine Les Monts Martin ; 3- Crémerie Juramonts Prix Hors Catégorie :

Jean Millet



« Je désherbe... Bio »

Le « Zéro Phyto » fait partie de la vie des Polinois depuis 2014. L'opération consiste à bannir tous les produits phytosanitaires, et donc les désherbants, des actions d'entretien des voiries publiques et des aménagements municipaux.

Dans un premier temps, les services techniques ont utilisé des brûleurs thermiques pour tenter de venir à bout des adventices envahissant trottoirs et bordures. Actuellement, le service des espaces verts teste un désherbant biologique à base d'huile de colza. Le procédé nécessite plusieurs passages pour une meilleure efficacité. Le produit est répandu grâce au petit tracteur et à des bouilles individuelles, lesquels arboreront prochainement plusieurs adhésifs attestant de la non nocivité du produit utilisé.







JACOBINS: LES TRAVAUX SE TERMINENT

La restauration de l'église des Jacobins aura révélé son lot de (bonnes) surprises tout au long des différentes phases. Alors que le chantier touche à sa fin, c'est désormais au retable de retrouver sa splendeur d'antan...

« L'énorme toiture prend l'eau, les murs suintent, les pierres se disjoignent... Noirceur et poussière ont pris possession de l'endroit ». Tel était le triste constat dressé dans Le Progrès en 2008, avant que la municipalité, sous l'impulsion des associations de sauvegarde du patrimoine, en particulier « Les Jacobins », créée par Claude Chatrenet, n'engage la remise en état des façades et toitures (2008-2011), puis les travaux de restauration intérieure et d'aménagement (depuis 2018).

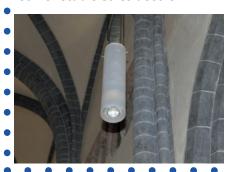
Cette entreprise touche désormais à son terme. À chaque étape, des merveilles ont été redécouvertes.

C'est désormais la dernière travée et son monumental retable, au fond du chœur, qui sont en cours de restauration. Édifié au début du XVIII^e siècle, le retable est en pierre rose de Sampans, ses colonnes en pierre noire de Miéry et les angelots en albâtre de Saint-Lothain.

En son centre apparaissait une Assomption de la Vierge, œuvre d'Adrien Richard, artiste comtois également auteur du tableau ornant le retable de la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Poligny. L'œuvre a disparu à la Révolution. Afin de combler le vide laissé, l'association « Les Jacobins », avec l'accord de la Direction Régionale des Affaires culturelles et de la mairie, a sollicité un artiste peintre bisontin reconnu, Thierry Marquis.

Son tableau, dont une esquisse au trait illustre cet article, a été conçu dans l'esprit de l'œuvre originelle. D'inspiration classique, il représente une Assomption. S'y ajoute une représentation de Saint Dominique, fondateur de l'ordre des Jacobins.

La mise en lumière architecturale de l'église des Jacobins prend forme à son tour. Dans la nef seront installés 12 luminaires sous forme de suspensions de 60 cm de haut pour 15 cm de diamètre. Ils seront équipés de deux leds, un éclairant vers le haut et un vers le bas. Dans les bas-côtés et les chapelles, les luminaires seront aussi hauts mais d'un diamètre moindre (10 cm). 2 projecteurs leds mettront en valeur le retable et les décors.

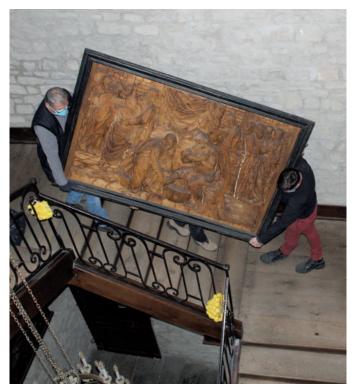


BAS-RELIEFS DE MONNOT : **BIENTÔT RESTAURÉS**

« L'incrédulité de Saint Thomas », « Le Christ au Jardin des Oliviers », « La déploration du Christ mort », « Le Christ marchant sur les eaux », « Le lavement des pieds », tels étaient nommés les bas-reliefs de Pierre-Étienne Monnot (1657-1733) remisés au musée depuis 1970.

Les trois premiers tableaux ont été restaurés en 2013 et 2016 avant de rejoindre les murs de la collégiale Saint-Hippolyte. Le 10 février dernier, les spécialistes du Centre Régional de Restauration et de Conservation des Œuvres d'Art de Vesoul sont venus chercher les deux derniers afin de leur redonner une seconde jeunesse.

Le montant de la restauration des panneaux « Le Christ marchant sur les eaux » et « Le lavement des pieds » est de 16 o64,72 € HT. La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) participe à hauteur de 6 940 € et le Conseil Départemental à hauteur de 4 ooo €. La somme restante (5 635,72 €) est financée par l'association « Les Jacobins ». Pierre-Étienne Monnot s'est formé auprès de son père, Étienne, avant de poursuivre à Dijon puis Paris. Son action est représentative du baroque flamboyant. Parmi ses œuvres figurent le tombeau du Pape Innocent XI au sein de la Basilique Saint-Pierre à Rome, deux statues colossales en marbre blanc exposées à Saint-Jean-de-Latran. Il est présent dans plusieurs musées à travers le monde.



« Le lavement des pieds » entame un long voyage vers Vesoul et sa restauration

HISTOIRE DE CLOCHE : MARIE-HIPPOLYTE

En ce début du mois de février, Marie-Hippolyte, la plus imposante cloche de la collégiale Saint-Hippolyte de Poligny, a connu une importante révision.

Ce sont plus précisément les équipements mécaniques de cet énorme élément de l'édifice qui ont fait l'objet de toutes les attentions. Pesant 2 350 kilogrammes et d'un diamètre de 1,60 m, le bourdon, baptisé Marie-Hippolyte, a été la première des cloches du beffroi de la collégiale à être refondue après le grand incendie de 1638.

Le bourdon actuel remonte à 1683 tandis que les deux autres cloches, Colette et Séraphie, n'ont été fabriquées qu'en 1878. Pour assurer l'entretien de Marie-Hippolyte, il a été fait appel à une « entreprise du patrimoine vivant ». Il s'agit de la société Prêtre & Fils basée à Mamirolle (25).

Les campanistes ont remplacé les roulements à billes et les tourillons. Ces pièces métalliques, adaptées aux deux extrémités du joug, servent de gond pour porter l'ensemble.



Un nom pour la nouvelle Médiathèque de Poligny

Une médiathèque, c'est un cocon, un lieu
hors du temps, où l'on se retrouve pour lire,
s'extraire du monde et paradoxalement lui
trouver un sens.

Nommer une médiathèque, c'est rendre hommage à des personnalités, affirmer une identité, ancrer territorialement une institution culturelle et sociale.

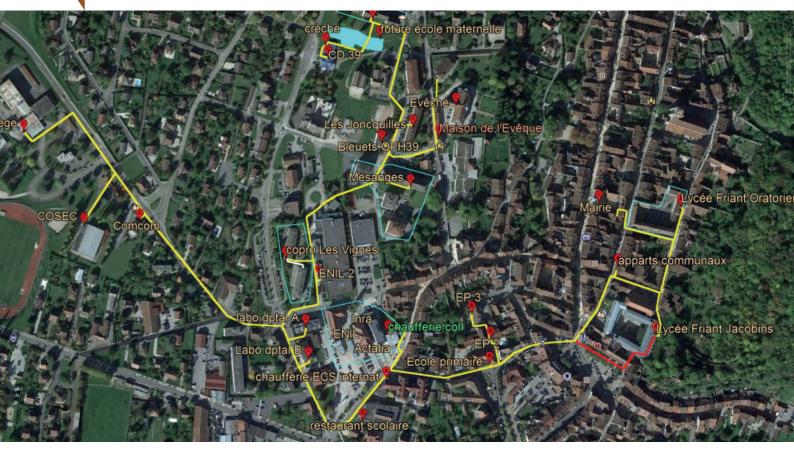
> Vous avez des idées ? Vous avez un avis ?

Envoyez vos propositions par courrier électronique à l'adresse :

contact@cc-aps.fr

ou laissez un message dans la boîte aux lettres de la bibliothèque rue du Collège ou sur le site internet

www.cc-coeurdujura.fr



BOIS: LA CHAUFFERIE SE PRÉCISE

C'est un équipement qui manquait encore à la ville de Poligny, propriétaire pourtant de la 10° forêt communale de France : une chaufferie bois. C'est un projet à plus de cinq millions d'euros qui prend forme...

Collège Jules Grévy, COSEC, Pôle administratif, laboratoire départemental, laboratoires laitiers, internat du lycée, service commun de restauration, ENILBIO, crèche, nouvelle école maternelle, école Jacques Brel, lycée Friant, Hôtel de Ville, évêché, appartements communaux, immeubles d'habitat collectif... Nombreux sont les potentiels clients d'un réseau de chaleur délivré grâce à une chaufferie bois.

Depuis quelques années, la commune a mandaté le cabinet be-eepos, bureau de conseil et ingénierie, pour monter une étude.

Un équipement d'une puissance de 6,5 MW est nécessaire pour développer une consommation énergétique annuelle de 9,4 GWh. 38 % seraient consommés par les équipements de la Région, 12 % par ceux du Dépar-

tement, 16 % par les bâtiments communautaires et municipaux, 15 % par l'Office Public d'Habitat...

La chaudière utilisera du bois déchiqueté sous forme de plaquette forestière ou de plaquette de scierie. Elle sera équipée d'un système de filtration très performant des poussières permettant des émissions inférieures aux normes en vigueur.

Quelques points sont encore à décider. Le silo de stockage de bois sera t-il aérien ou enterré ? Quel sera le mode de gestion de ce nouvel équipement ? Le prestataire choisi utilisera-t-il le seul bois de Poligny ou envisagera-t-il un approvisionnement via une plateforme commune avec Champagnole ?

Le coût du projet est estimé à 5,4 millions d'euros HT dont 1,086 million à la charge de la commune.

Où sera positionnée la chaufferie bois ? 4 sites étaient envisagés au départ. Finalement, c'est une parcelle de 1 300 m² située entre le collège Jules Grévy, le complexe sportif et le skate-park qui a été choisie. Elle a pour avantage d'être proche de nombreux équipements intéressés par le réseau de chaleur et d'être d'un accès facile pour les camions de livraison. Des levés topographiques et des études géotechniques sont en cours.



EHPAD : C'EST PARTI!

Le projet du nouvel Ehpad se poursuit afin de permettre d'avoir un site de l'hôpital du Revermont neuf et sans avis défavorable de la commission de sécurité et d'incendie, comme c'est le cas actuellement.

Le maitre d'ouvrage, propriétaire du bâtiment est AXENTIA, bailleur social, adjudicataire de fonds publics (Salins/Bracon est sur une structure SCI). Ce bailleur social gère 4 EHPAD en Bourgogne Franche Comté, 10 282 lits en France soit 189 établissements. La gestion publique sera assurée comme actuellement par le centre hospitalier intercommunal du Pays du Revermont (CHIPR).

Une rencontre avec le Conseil Départemental qui apporte une partie des aides à l'hébergement a eu lieu en mars 2021 afin d'obtenir un prix de journée pour le résident identique à celui pratiqué actuellement. Le projet sera certifié NF Habitat et HQE (Haute Qualité Environnementale). Il respectera la réglementation thermique avec une large utilisation du bois. Le terrain de pétanque sera préservé et un aménagement en places de parking assurés. Une première rencontre avec les riverains a eu lieu en octobre 2020.

L'objectif est une ouverture en 2023 ou 2024. Poligny se doit d'avoir des chambres médicalisées de qualité pour les aînés. Une réflexion sur la résidence service (Foyer Logement) sera engagée.





JOYEUX ANNIVERSAIRE

Dominique Bonnet, Maire de Poligny, Catherine Cathenoz, Adjointe chargée des Affaires Sociales et des Personnes Âgées, et Christelle Morbois, Conseillère Départementale, ont rendu visite à Christiane Flattot le 31 janvier dernier.

La vénérable dame, qui demeure toujours en son domicile de la rue du Collège, est encore très alerte malgré ses 100 printemps. Christiane Flattot est effectivement née le 31 janvier 1921 et c'est tout naturellement que les élus lui ont remis de petits présents, sur le pas de la porte, crise sanitaire oblige.

La néo centenaire s'est dite très heureuse de cette visite et a fortement apprécié les cadeaux faits par les élus au nom de tous les Polinois : des fleurs, qu'elle pourra ensuite repiquer, et un livre audio acquis à la Librairie Polinoise.

186 Boîtes Cadeaux pour Noël

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Poligny a lancé, en novembre 2020, l'opération « Boîtes de Noël pour les plus démunis ». Le

- principe était simple : dans une boîte à chaus-
- sures, il suffisait d'installer : « un truc chaud, un
- truc bon, un truc de loisirs, un produit de beau-
- té, un petit mot et toute autre chose jugée nécessaire ». 186 boîtes cadeaux ont ainsi été ré-
- cupérées par Mathilde Poulin, responsable du
- CCAS. Elles ont été distribuées à diverses associations : Restos du Coeur, Secours Populaire,
- ciations . Restos do Coedi, Secodis Populare
- Secours Catholique, ATD Quart-Monde, CIDFF.
 Heureux du succès, le CCAS proposera de re-
- nouveler l'opération pour Noël 2021.





ÉCOLE: VOTEZ POUR LE NOUVEAU NOM!

Les travaux de la nouvelle école maternelle avancent bon train. Les jeunes élèves devraient rentrer dans les locaux après les vacances de la Toussaint 2021. A présent, il est temps de trouver un nouveau nom à cet établissement scolaire...

À vos stylos! Prêts! Votez! Et cette fois, l'heureux(se) élu(e) sera celui (ou celle) qui donnera son nom à la nouvelle école maternelle qui remplacera celle des Perchées, rue Charles De Gaulle. Comme ce fut le cas en 2010 pour la salle de cinéma, 9 noms sont soumis à l'appréciation des Polinois qui peuvent s'ils le désirent en ajouter un dixième.

Les 3 noms qui obtiendront le plus de suffrages seront retenus et c'est le conseil municipal qui aura la charge de choisir la dénomination définitive en séance publique à la fin du mois de mai.

Après une campagne de communication via les sup-

ports municipaux numériques et papier, les affiches, la presse, les citoyens auront plusieurs possibilités pour donner leur avis. Ils pourront remplir un bulletin (ou le recopier sur papier libre) qui sera à télécharger sur le site internet www.ville-poligny.fr et le déposer dans une urne prévue à cet effet au pôle administratif Cœur du Jura. Il sera aussi possible de répondre par mail à l'adresse contact@ville-poligny.fr. Enfin, des sondages devraient être mis en place sur le site internet et sur la page Facebook « Ville de Poligny ». Le dépouillement se déroulera le mardi 25 mai à 18 heures au sein du pôle administratif.

Quel est votre choix?

1- Les Perchées

2- Thérèse Choquet 3-Pierre Perret

4-Simone Veil

5- Thomas Pesquet

6- Simone De Beauvoir

7- Olympe De Gouges

8- Bernadette Arnaud 9-L'école du Dan

10-

Bulletin à recopier sur papier libre ou à télécharger en flashant le QR Code ci-contre



RÉUNION PUBLIQUE : RUE CHARLES DE GAULLE

Environ 30 personnes ont assisté à une réunion publique organisée en vue de la prochaine requalification de la rue Charles De Gaulle. Le Cabinet Verdi Ingénierie, par la voix de Marc Lopez, a présenté le projet, lequel a été amendé au fil des discussions.

Préalablement aux travaux de requalification, une mise aux norme de l'assainissement sera opérée, le réseau unitaire devant être transformé en séparatif.

Côté voirie, une large place sera faite au vélo. Une piste cyclable bidirectionnelle d'une largeur de 2,50 m verra le jour sur le côté gauche montant, permettant ainsi d'accéder en toute sécurité au cinéma, à la nouvelle école maternelle ou à la crèche.

La végétalisation a toute sa place dans cette requalification, notamment aux abords de la chaussée. Arbres, haies, pots géants, la décision n'est pas encore définitivement arrêtée et elle le sera en étroite concertation avec les riverains.

Les carrefours seront aménagés en giratoires semi-franchissables afin de permettre aux bus et poids-lourds (inférieurs à 19 tonnes) d'empiéter sur le rond-point. Une réflexion plus importante est engagée concernant le carrefour avec l'avenue Wladimir Gagneur. Des plateaux surélevés seront aménagés en certains endroits permettant de limiter la vitesse. Les travaux devraient débuter en septembre 2021.





PISCINE DU COLLÈGE : VERS LA FIN DU CHANTIER





Les travaux de la piscine intérieure du collège Jules Grévy sont terminés. Débutés à l'automne dernier, ils ont permis de métamorphoser totalement les lieux.

Une fois le désamiantage réalisé, les entreprises sont intervenues pour engager les travaux de maçonnerie, peinture, carrelage, faïence, électricité, plomberie, chauffage, ventilation.

Les installations techniques de piscine ont également été changées et répondent aux dernières normes en vigueur. L'esthétique a aussi été travaillé, notamment aux abords du bassin avec l'apposition d'une résine spécifique.

La mise en eau du bassin a été effectuée à la fin du mois de mars, permettant ainsi une reprise des activités du site, notamment l'apprentissage de la natation pour les scolaires polinois et les collégiens.

Le coût total de l'opération se monte à 413 091,86 € HT. L'État, via la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), finance à hauteur de 60 782,40 €. La Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura contribue à hauteur de 96 498 € et le Conseil Départemental à hauteur de 40 000 €. Une subvention de 68 702,77 € a été sollicitée à l'Agence Nationale du Sport. En cas de réponse positive, la part Ville de Poligny se montera à 101 020,11 €.

DES TRAVAUX À LA PELLE

Les travaux ne manquent pas à Poligny. Pelleteuses, grues et autres engins de chantier se multiplient dans la capitale du Comté, preuve d'un dynamisme et d'une réelle envie d'aller de l'avant... Retour sur trois chantiers!



Avec l'arrivée de la Maison du Comté, l'entrée de Poligny, côté Ouest (route de Lons) a besoin de se refaire une beauté. Avant de requalifier le secteur et notamment créer une voie douce, la municipalité a décidé d'enfouir tous les réseaux secs que constituent le réseau électrique basse tension et le réseau télécom. Dans le même temps, il était nécessaire de reprendre les branchements des particuliers.

Les poteaux « béton » disparaissant, il était aussi nécessaire de revoir intégralement l'éclairage public. Le SIDEC (syndicat mixte d'énergies, d'équipements et de e-communication) était maître d'ouvrage pour l'enfouissment des réseaux tandis que la commune s'occupait de l'éclairage public. Sur la rue Jacques Coittier et la route de Lons, 900 m de réseaux aériens

et 18 supports « béton » sont déposés. 900 m de réseau souterrain sont créés et 26 candélabres munis de Leds 51 W sont posés. 2 400 m de fourreaux destinés au réseau télécom et à la fibre optique ont été installés. C'est la société SPIE (Foucherans) qui s'est chargée des travaux.

L'effacement du réseau électrique se monte en TTC à 244 823 €. Celui du réseau télécom à 56 125,16 €. Pour l'éclairage public, il en coûte 81 372,46 €. Soit un total de 382 320,95 €. 310 398,08 € restent à la charge de la Ville de Poligny et 19 828,40 € à la charge du SIDEC.

La barrière du pont enjambant la Glantine, dans la rue du même nom, était vétuste et dangereuse, ne répondant plus du tout aux normes de sécurité. Par l'avant ou de chaque côté, un enfant risquait de tomber dans la rivière.

C'est pourquoi il a été procédé à son changement. Deux entreprises locales ont œuvré en ce sens : Horus Concept pour le design innovant de la barrière et des portillons et BMC pour l'installation.

Les motifs utilisés représentent des feuilles de vigne.

Le montant total des travaux est de $\,6$ 734,40 $\,\epsilon\,.$





Chaque année, la Ville de Poligny entreprend de nombreux travaux afin d'entretenir sa voirie. En ce début d'année 2021, les moyens se sont concentrés sur le quartier de la Croix de Pierre.

C'est la société SJE qui s'est chargée de ce chantier. Plusieurs trottoirs étaient concernés, notamment celui du côté gauche (en allant direction zone industrielle) entre le collège et la rue du 8 mai 1945. Les trottoirs des deux côtés de la rue Désiré Chevassu ont également été rénovés jusqu'au passage à niveau

Le montant de ce chantier est de 46 837,20 € TTC. D'autres travaux de voirie seront programmés prochainement sur le territoire de Poligny.

RÉGLEMENTATION:

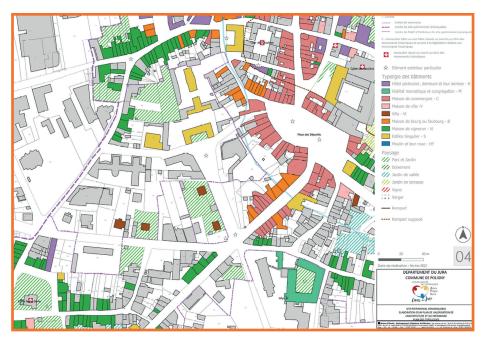
SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

Nombreux sont les Polinois qui entreprennent des travaux pour entretenir et embellir leur habitat : l'an dernier, ce sont pas moins de 101 déclarations préalables qui ont été déposées — l'occasion de rappeler que sont notamment soumis à déclaration préalable tous les travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment existant.

Au regard de la qualité exceptionnelle de son patrimoine, une grande partie de la ville de Poligny est intégrée à un Site Patrimonial Remarquable (SPR), qui prescrit des règles particulières de protection.

Le cahier des charges du SPR de Poligny date de 1998. Parfois insuffisamment précis, négligeant les innovations récentes (il est davantage question des cabines téléphoniques que des capteurs solaires), il convenait de le mettre à jour. C'est ce qu'a décidé le Conseil Communautaire en fin d'année 2018.

Le bureau d'études BE-AUA, implanté à Tours, a été chargé de la révision des SPR de Poligny et d'Arbois, en contact permanent avec les élus, des personnalités qualifiées, et, bien



entendu, la population, via la mise à disposition des documents produits tout au long de la procédure et l'appel à contributions sur un registre ou par courriel.

Le nouveau document, baptisé PVAP (Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine), sera soumis en mai à l'approbation des Conseils Municipal et Communautaire, avant sa transmission, en juin, à la commission régionale du patrimoine et de

l'architecture.

Il s'appuie sur un zonage (cœur de ville, tissu XX^e siècle, secteurs d'identité paysagère) et sur une typologie du bâti permettant de repérer les immeubles protégés et leur catégorie (hôtels particuliers, maisons de vignerons, etc.). Pour chaque type de bâtiment, le cahier réglementaire détermine clairement ce qui est permis ou interdit.

LES JUMELAGES:

DES CONTACTS MALGRÉ LA COVID

La pandémie a également affecté les jumelages.

De nombreuses manifestations ont été reportées : centenaire de Kleinmachnow, ville de l'ex-RDA jumelée à Schopfheim, réception des amis de Schopfheim et Klatovy, 760° anniversaire de Klatovy...

Malgré cela, tant la municipalité que le comité de jumelage n'ont cessé d'entretenir les liens d'amitiés qui unissent Poligny à Schopfheim, Klatovy et Arouca.

Le traditionnel échange de vœux a été marqué, cette année, par une innovation : l'envoi à Schopfheim et Klatovy des vœux du Maire en vidéo, sous-titrés, respectivement, en allemand et en tchèque. Les contacts ont été nombreux afin de prendre des nouvelles des uns et des autres.

C'est avec impatience que les Polinois attendent la fin de la crise sanitaire pour enfin retrouver de vrais échanges.



Découvrez la vidéo des voeux du Maire à la ville de Schopfheim en flashant le QR Code



Découvrez la vidéo des voeux du Maire à la ville de Klatovy en flashant le QR Code ci-contre



COMTÉ: UN SAUT DANS LA MODERNITÉ

L'heure est aux dernières finitions dans la nouvelle Maison du Comté. Le Comité Interprofessionnel de Gestion du Comté (CIGC) et Myriam Chevalier, responsable du site, n'attendent plus que le feu vert du Gouvernement pour ouvrir les portes...

Entre l'ancienne et la nouvelle Maison du Comté, il n'y a plus grand chose de commun. Exit l'exiguité et les visites (obligatoirement) guidées. Bienvenue dans une nouvelle ère : la Maison du Comté version moderne. Une modernité qui se marie toutefois avec la tradition traduite par l'omniprésence du bois. Il est partout, du sol au plafond, en passant par les murs. Même la vache est en chêne sans oublier les meules de Comté qui abîmeraient plus d'une dent.

Passé cet aspect sympathiquement rustique, bienvenue dans l'ère numérique. Le digital est partout rendant la visite encore plus ludique et interactive. Les écrans sont répartis sur la totalité des 1 500 m² et notamment dans les trois espaces représentatifs de la filière Comté: la ferme, la fruitière, la cave. Les paysages jurassiens

y défileront, tout comme les témoignages des divers professionnels. Au sein de la fromagerie, le visiteur pourra même découvrir une cuve 2.0. La scénographie a été imaginée par Mitia Claisse de l'agence parisienne Klapisch-Claisse.

Grâce à ce nouvel outil, la Maison du Comté devrait accueillir 45 000 personnes par an contre 12 à 13 000 jusque-là. Cinq personnes, dont deux apprenties, accueilleront les visiteurs. Des saisonniers prêteront

main forte durant la haute saison (juillet et août). Comtesse, la mascotte sera aussi régulièrement présente pour la plus grande joie des petits et des grands. Seule inconnue : la date d'ouverture, soumise aux conditions sanitaires.

Côté Pratique

La Maison du Comté sera ouverte toute l'année du mardi au dimanche hormis 2 semaines en janvier et 2 en novembre. Durant la haute saison, les visites pourront se faire 7 jours sur 7 et en continu de 9 h 30 à 18 h. Les visites seront libres et se termineront toutes par une dégustation commentée de Comté.



LA COMMUNE AIDE LES JEUNES

AVEC LES BOURSES



Les bourses Pro'Jeunes ont pour objectif d'inciter les jeunes Polinois âgés de 16 à 26 ans à prendre des initiatives et de les soutenir dans leurs démarches. La commune pourra décider d'attribuer une somme, pouvant aller jusqu'à 1 000 €, après l'étude d'un dossier complet et argumenté.

Le projet présenté doit être innovant et à vocation scientifique, culturelle, sportive, environnementale ou sociale. Les dossiers peuvent être individuels ou collectifs. Les associations ne peuvent pas concourir à l'obtention de ces aides.

Les dossiers sont à retirer à l'accueil du Pôle administratif (4 rue du Champ de Foire à Poligny) ou à télécharger sur le site internet www.ville-poligny.fr, rubrique Vie Locale - e-mairie téléchargements. Le(s) jeune(s) seront ensuite entendus par un jury composé d'élu(e)s. Le dossier passera alors par la commission enfance/jeunesse. S'il est sélectionné, il fera ensuite l'objet d'une délibération en Conseil Municipal.



Être dans l'opposition dans un Conseil Municipal

Nous voulions revenir sur la conception de notre rôle « d'opposition ».

Pour nous, la démocratie, ce n'est pas « les citoyens votent et après rendez-vous dans 6 ans ». Ce n'est pas non plus, « les élections sont passées, le débat est clos ». Argumenter, débattre représentent en démocratie une ressource essentielle dans la construction collective de la meilleure solution. D'abord, parce que la contradiction et l'opposition font avancer chacun, encouragent à enrichir et/ou modifier les décisions; mais aussi parce que l'opposition constitue un contre-pouvoir essentiel. La démocratie c'est donc l'équilibre, la prise en compte de la parole de chacun, fût-il opposant, fût-il minoritaire. Bien sûr, cela peut déclencher des tensions. Rien d'impressionnant ou de problématique. C'est le débat politique! Il doit exister dans le respect des personnes.

Nous avons été élus à quatre seulement, mais à quatre tout de même (avec près de 30 % des suffrages exprimés). Nous pouvons, en lien avec les idées que nous défendons, mettre en avant des priorités différentes de la municipalité dans le développement de projets (enjeux sociaux, environnementaux, cadre de vie, aménagement du territoire ou encore prise en compte de l'avis des habitants...). Nous y sommes fidèles.

Nos votes, notre travail (assidu) résultent d'un engagement collectif, entre nous élus, avec les membres actifs de notre association. Cette démarche nous pousse également à communiquer par nous-mêmes, à chaque fois que les décisions adoptées sont en contradiction avec les idées et la politique que nous défendons. Seule la mobilisation citoyenne est force de changement, vous pouvez nous rencontrer et nous soutenir car rien ne devrait se faire sans vous. Catherine BAHL, Laurent GAUDIN, Claire PROST-JACQUOT, Antoine SEIGLE-FERRAND – Groupe Décidons Poligny

Nombre de projets sont décidés sans que la municipalité juge bon de consulter, voire d'informer les habitants. Il en est ainsi du déménagement de la mairie, de l'installation de 6 caméras sur la place des Déportés, du permis pour la construction du nouvel EHPAD de 9000 m², accordé discrètement au cœur de l'été, sans aucun débat. Les plans d'aménagement de l'avenue Charles de Gaulle ont dû être repris (prestation payante...), suite à la consultation tardive des riverains. Et si la municipalité pratiquait autrement, en demandant d'abord l'avis des citoyens ?

Le Maire se targue de son élection dès le premier tour pour dérouler des décisions, sans discussion, comme si 3 lignes dans un document de campagne électorale valaient un chèque en blanc. La majorité municipale est pourtant loin du plébiscite revendiqué. 46% d'électeurs ont voté pour une autre gestion, ils n'étaient que 33% en 2014...

DERNIÈRE MINUTE

Signature d'un Jumelage entre Poligny et le 6° RMAT



Le 16 mars dernier, la Ville de Poligny et la Compagnie de Commandement et de Logistique du 6e Régiment du Matériel de Besançon (RMAT) ont signé une convention de jumelage. Grâce à celle-ci, les parties ont pour but de faire découvrir à leurs partenaires respectifs « leurs missions, leur environnement et toute autre information susceptible de les rapprocher, en particulier dans les domaines de l'éducation, du sport, de la culture, de la vie associative et des cérémonies patriotiques ». Le Capitaine Sébastien Robin et le Capitaine Grégory Gibeau, signataires pour le 6e RMAT, ont annoncé des marches et missions en forêt de Poligny, mais aussi des interventions dans les écoles. Les représentants des associations patriotiques polinoises ont assisté au paraphe de la convention au sein du Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville.



j'agis contre la COVID-19.









www.pourquoijelefais.fr

ATTENTION AU BRUIT

Le printemps est de retour. Il est temps de reprendre les travaux de jardinage et de bricolage sur sa propriété privée. Mais attention! Les bruits de

Mais attention! Les bruits de voisinage sont réglementés dans le département du Jura (arrêté préfectoral n° 2012073-0008 du 13 mars 2012)

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique sont autorisés :

- du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 20 h - les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Les travaux bruyants des chantiers de travaux publics, privés ou agricoles sont interdits :

- du lundi au samedi de 20 h à 7 h et de 12 h 30 à 13 h 30 - les dimanches et jours fériés

Consultez l'intégralité de l'arrêté sur www.ville-poligny.fr (Vie locale/e-mairie téléchargements)



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR, DONNEZ VOTRE SANG!

Prochaines Collectes de Sang

Mardi 27 avril - Mardi 29 juin & Mardi 31 août 2021 de 16 h à 20 h - Salle des Fêtes

RDV: mon-rdv-donsdesang.efs.sante.fr



Téléchargez TousAntiCovid

Soyez alerté et alertez les personnes en cas d'exposition à la Covid-19

